

Port d'attache

le magazine des Port de Boucain.e.s

Mensuel Gratuit
Mai 2019
N°159

CARNAVAL
DIMANCHE 19 MAI

RENDEZ-VOUS
AIRE DES SARDINADES
14H MAQUILLAGE
15H DÉPART ET DÉFILÉ

ARRIVÉE COURS LANDRIVON
CONCOURS DÉGUISEMENT
ANIMATIONS DIVERSES
JEUX ENFANTS BATUCADA
BOOM POUR ENFANTS
GROSSES TÊTES

DÉGUISONS-NOUS
EN VERT ET
EN ORANGE

PARCE QUE LA FORÊT DE CASTILLON MÉRITE LE RESPECT

Il était une fois une forêt et des enfants partis à la recherche d'un trésor.... A pied d'abord, puis à vélo, puis à dos de poney... on a pris des sentiers, on a découvert des oiseaux, on a tout appris sur les chenilles, on a découvert des plantes et des fruits sauvages, on a appris des histoires et compris que partager la forêt et la respecter est le plus beau des trésors... Cette première édition port de boucaine des journées internationales des forêts organisées par l'ONF en partenariat avec la Ville, La Métropole - pays de Martigues et les associations : Office de Tourisme, les Amis de la Médiathèque, le Club hippique de Castillon, l'Ajès, Gym Zen, LPO... en appelle d'autres. Un grand bravo à toutes et tous.





VIGILANTS ET ENGAGÉS

Nous venons de voter le budget primitif 2019. Il s'inscrit dans une gestion saine et ambitieuse qui respecte nos engagements d'honnêteté, de transparence, de développement

des services publics de proximité et d'investissements cohérents. L'obstination du gouvernement à réduire les dotations aux communes, nous a imposé de faire des choix. Nos priorités soulignent la nécessité de résister, d'épauler notre population et d'anticiper l'avenir. Cela se traduit d'abord par la non augmentation des impôts locaux et la recherche de financements spécifiques pour étendre nos missions et réaliser les aménagements décidés avec la population. (pages 18 -19-20)

Toutefois, nous sommes conscients de résister à des politiques nationales et européennes d'austérité qui s'opposent au maintien des services publics, protection pourtant indiscutable contre les injustices fiscales, sociales et territoriales. Je le souligne d'autant plus gravement, qu'en fonction du résultat des élections Européennes du 26 mai 2019, à 1 seul tour, les services publics seront agressés de plus belles et les inégalités multipliées. Une des raisons pour laquelle la mobilisation qui nous réunit dans la rue doit nous rassembler dans les urnes.

Je veux également vous tenir informés des nouvelles dispositions que j'ai dûes prendre pour répondre aux carences nationales concernant le statut d'un élu communal.

En effet, en tant que fonctionnaire de l'Education Nationale, après plus de 10 ans en détachement, je suis contrainte de reprendre mon activité professionnelle. Je suis donc retournée en classe.

Les maires qui administrent une commune et qui se mettent au service de la population ne bénéficient pas d'une adaptation liée à la durée de leur mandat renouvelable, lui, tous les 6 ans. Il n'existe pas de statut de l'élue communal. C'est d'ailleurs une bataille que nous menons.

Cette nouvelle situation m'a demandé de réorganiser mon emploi du temps, mais n'altère nullement le mandat que vous m'avez confié. Forte d'une équipe soudée, vaillante et dynamique, forte de mes convictions et de ma passion pour Port de Bouc, je poursuis mon engagement et mon dévouement à votre service.

Avec tout mon dévouement,
Patricia Fernandez – Pédiñelli
Maire de Port de Bouc

♥ COUP DE CŒUR DU MOIS

Terramar sous le soleil

Terramar... Enfin le printemps a tenu ses promesses et Terramar s'est déroulé sous un soleil de saison. Très belle initiative de l'Office de tourisme qui sait réunir les plaisirs de la terre et de la mer, notre identité croisée. Plantes pour le jardin, aromates connues et moins connues, tout le succès de cette manifestation réside dans les conseils proposés par les petits producteurs du coin. Ombre ou soleil ? Arrosage ou non ? Balcon, terrasse ? Pour quelle préparation culinaire ? Un joli moment qui précède « Osons nos talents » les 11 et 12 mai aux Aiguades et les Nautiques le 2 juin.



► SOMMAIRE

RETOUR DES 30 ANS DU SÉMAPHORE

PAGE 04

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

PAGES 05-07

PORTRAIT : ALAIN PEYNICHOU

PAGE 9

SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

PAGES 11-15

VOTRE BUDGET

PAGES 18-20

INFOS-VILLE

PAGES 22-23



NOTRE THÉÂTRE A 30 ANS ET REGARDE DEMAIN...



Samedi 27 avril, des centaines de personnes ont fêté l'anniversaire du Théâtre du Sémaphore, en déambulant d'une rue de la Ville à l'autre à la recherche de yamakasis sur tous les toits, d'une fanfare jazzy, raï et variétés, d'équilibristes en folie et de trois personnages complètement loufoques... Mais mieux que des mots des photos...



« Depuis trente ans le Théâtre Le Sémaphore et toute l'équipe qui l'accompagne tisse inlassablement des fils pour proposer à l'Homme un champ politique et poétique, un espace pour construire. Nous avons besoin de poursuivre cette impertinence en misant sur l'intelligence, en tablant sur la vie, en mettant l'Éducation populaire en avant, en remplissant une mission de service public. Au nom de l'humain et de son besoin d'émancipation nous continuerons à mettre la culture au centre de notre projet de vie pour la ville ».

Patricia Fernandez – Pédinielli.





OBJECTIF :

LUTTER CONTRE LE LOGEMENT INDIGNE

Depuis 2007, la ville de Port de Bouc livre un combat pour éradiquer l'habitat indigne et éviter les drames, tel que celui de Marseille. Un service aide les locataires et les propriétaires à trouver des solutions pour réaliser des travaux et éviter le pire.

« Que dois-je faire ? Je vis régulièrement avec de la moisissure au mur, de l'eau qui s'infiltre par des fenêtres en bois qui ne datent pas d'hier et avec la peur d'un court-circuit. Mon propriétaire dit ne pas avoir les moyens d'intervenir... »

Premier conseil : Prendre rendez-vous au CCAS, car l'éradication de l'Habitation indigne est un des axes prioritaires de la municipalité. La majorité municipale n'a pas attendu le drame de Marseille

pour s'attaquer frontalement à ce problème douloureux. En 2007, Port de Bouc était la première ville des Bouches du Rhône à signer une convention pour agir concrètement contre l'habitat indigne. Son but : garantir aux locataires un logement conforme aux normes de la décence et aiguiller les propriétaires à bénéficier d'aides existantes et les contraindre à la mise en conformité des appartements loués.

« Nous traitons environ 30 dossiers par an de ce type. Il est très rare que le problème ne parvienne pas à avancer » souligne Madame Casula, travailleuse sociale, chargée de cette mission. « Tout un réseau est mobilisé pour faire respecter la loi, agir avec humanité ». Au côté du comité Eradication de l'Habitat Indigne, du maire, du procureur de la République et du préfet, plusieurs partenaires sont au service de cette cause : le Pôle départemental LHI, ADIL 13, l'Agence Régionale de Santé, la Caf, la Carsat Sud-Est, les bailleurs sociaux et les travailleurs sociaux institutionnels et quelques agences immobilières.

Des entretiens confidentiels

Tout un chacun peut signaler un cas d'habitat indigne au CCAS, vous et moi, mais aussi des médecins, des assistants de vie, des infirmières en relation proche avec des occupants. « Mais dans la plupart des cas, ce sont les locataires qui s'adressent à nous », poursuit Mme Casula. « Nous les recevons dans la plus stricte confidentialité, ils peuvent tout nous dire, décrire la situation de l'appartement et demander des renseignements ». Cette rencontre permet une première évaluation. Elle sera suivie d'une visite de terrain avec un technicien compétent pour classer les anomalies et irrégularités. Indécence, insalubrité... Il existe différents niveaux d'habitat dégradé. Toutes les situations ne relèvent pas de l'insalubrité ou d'un péril. Elles sont classifiées en fonction des risques encourus. On ne parle d'insalubrité que si le logement ou l'immeuble est tellement dégradé qu'il présente un risque pour la santé ou la sécurité des occupants.

Ce risque s'évalue au cas par cas mais, que ce soit en cas d'indécence, d'insalubrité ou de péril, le propriétaire doit entretenir son logement et effectuer les travaux nécessaires.

Concernant les propriétaires, qu'ils soient occupants des lieux, bailleur social ou privé, le service peut les orienter vers l'Agence Nationale de l'Habitat ou vers l'OPAH, (si leurs logements se situent dans le centre ancien) afin de percevoir, en fonction de leurs revenus, certaines aides aux travaux de rénovation et d'isolation. Ou tout simplement ils peuvent s'y renseigner pour connaître les normes en vigueur et les droits et devoirs de chacun.

Concrètement ça se passe comment ?

Une fois le niveau de dégradation évalué, les services peuvent agir :

En cas d'indécence : la municipalité peut faire une mise en demeure par lettre recommandée au propriétaire pour que les travaux à faire le soient. Et ce dans un délai de trois mois. Les propriétaires peuvent faire eux-mêmes les travaux, mais ils seront validés ou non par une contre-visite.

En cas d'insalubrité : si les services suspectent l'insalubrité, l'Agence Régionale de la Santé prend le re-

lais et confirme ou non par une nouvelle visite sur les lieux. Avant que l'ARS engage une procédure, la Municipalité fait une mise en demeure par lettre recommandée au propriétaire pour que les travaux à faire le soient dans les six mois qui suivent (si l'insalubrité est remédiable). A défaut, l'ARS interpelle le préfet qui signe un arrêté préfectoral d'insalubrité. Le bailleur non respectueux des échéances de remise en état est désormais redevable de sanctions financières.

En cas de menace de péril : dès qu'il y a suspicion de péril, la municipalité a obligation de solliciter le tribunal administratif. Le tribunal sollicite alors un expert indépendant qui précise le degré du péril. Soit un péril ordinaire soit un péril imminent. Une procédure de péril ordinaire doit être engagée lorsque l'immeuble ou ses parties communes présentent un danger non immédiat.

Une procédure de péril imminent doit être engagée lorsque l'immeuble ou ses parties communes présentent un danger grave et actuel. Des mesures de protection doivent être mises en œuvre aussitôt, notamment l'interdiction d'habiter dans les lieux jusqu'à ce que les mesures prévues par l'arrêté soient exécutées.

Hébergement ou relogement :

Conformément à la loi, durant la durée des travaux, le syndic ou le propriétaire doit proposer un hébergement temporaire aux occupants.

EH1

Port de Bouc :

Prendre rendez-vous
« au CCAS » à la
Maison des Services
au Public
04 42 40 65 12.

En cas de menace de péril :

Service municipal
de l'Urbanisme,
Hôtel de Ville :
04 42 40 65 92.

ADIL 13

Le deuxième et
quatrième jeudi
de chaque mois.
Selon le cas un
juriste peut intervenir
gratuitement.
Service gratuit.

OPAH

06 99 19 16 68
opah.portdebouc@
urbanis.fr
Permanence
sans rendez-vous
à la Maison des Projets :
Mardi : 13h30 à 17h30
Mercredi : 9h30 à 12h.
Service gratuit.

EN PROJET

MIEUX VAUT PRÉVENIR....

Mise en place du permis de louer

La question de l'habitat indigne est plus que jamais au centre des préoccupations. A titre préventif, la Ville veut instaurer un permis de louer. C'est-à-dire soumettre la location de logements sur un secteur précis à une autorisation municipale. D'une part pour éviter à certains de « tirer profit de la pauvreté » et d'autre part pour éviter des désagréments aux propriétaires et aux locataires. A Port de Bouc, le secteur du centre ancien est concerné par cette démarche administrative..

Renseignement :

Service logement

Maison des Services au Public
Rue Charles Nédélec
Tél. : 04 42 40 65 12
Lundi et jeudi de 8h30 à 11h30
Lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.



QUESTIONS À **ROSALBA CERBONI** ADJOINTE AU LOGEMENT

PDA : La ville a pris plusieurs dispositions pour éradiquer l'habitat insalubre, - PNRU, service municipal pour l'éradication de l'habitat insalubre, dispositif Opah - Toutefois en mars dernier des habitants, locataires et propriétaires occupants ont dû quitter leur logement précipitamment car frappé d'un péril imminent.

RC : Ces dispositions ont certainement permis d'éviter le pire. D'ailleurs, je remercie l'Opah, d'avoir signalé le danger. Depuis 2015, les copropriétaires votaient les résolutions pour faire effectuer les travaux, mais faute de moyens, ils ne pouvaient les effectuer. En 2018, le Syndic a fait appel à l'Opah pour bénéficier d'aides. L'Opah n'intervient que sur les rénovations intérieures, mais au cours de la visite ses techniciens ont suspecté un péril. Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire est dans l'obligation de saisir un expert via le tribunal administratif. Le 7 mars 2019, la ville de Port de Bouc a été destinataire du rapport d'expertise missionnée par le tribunal administratif indiquant un péril grave et imminent. Dans ce cas il faut agir très vite.

Certes, devoir quitter son logement précipitamment est une épreuve douloureuse, mais il n'y avait pas d'autres choix que de mettre des personnes à l'abri d'une tragédie que personne n'ose imaginer. Aussitôt, la Ville a mis en place un hébergement d'urgence à la Résidence hôtelière des Aiguades. L'ensemble des occupants y ont été accueillis pour la durée nécessaire. Très rapidement un accompagnement social et juridique a été mis en place afin d'aider les personnes dans cette épreuve angoissante. Nous sommes conscients que chaque situation est compliquée et si légalement nous ne sommes pas tenus de poursuivre notre offre d'hébergement il était pour nous essentiel que chaque personne soit libérée de l'urgence pour pouvoir chercher sereinement des solutions à son hébergement. L'humain est au centre de nos préoccupa-

tions et personne n'a été mis à la rue. Quant à la rumeur qui a sous-entendu, « un complot municipal » pour activer un projet de construction sur le site des Sardinades... Un peu de sérieux et de respect... La situation ne prête pas à alimenter des potins politiques et des allégations vides de sens. Bien au contraire, nous sommes attachés à la préservation de ces maisons. Ce péril n'active pas le projet de construction sur le site des Sardinades, mais appelle à de la vigilance supplémentaire.

PDA : En novembre dernier, vous votiez, en conseil municipal une motion pour le droit au logement ?

RC : Notre pays compte 4 millions de mal logés et près de 15 millions sont touchés à des degrés divers. Le droit au logement est un droit universel, pourtant 2 millions de ménages attendent un logement social, car la loi SRU (entre autres) qui oblige 25 % de logements sociaux par commune est bafouée par les villes qui refusent des logements sociaux sur leur territoire, préférant payer une amende. S'ajoute à cela de la spéculation immobilière et foncière qui rend la construction et les loyers plus élevés. Toutes ces entraves mises sur le chemin des familles modestes sont au cœur de notre bataille pour l'application du droit au logement.

Ainsi, nous réclamons un plan national d'ampleur suffisante pour mettre fin à la dégradation des logements anciens et pour interdire dans les actes les marchands de sommeil de prospérer. Cela doit s'accompagner d'un soutien aux Offices HLM pour leur permettre d'entretenir et de rénover leur parc social et des mesures répressives sévères contre les communes qui refusent des logements sociaux sur leur territoire. Nous avons également voté une motion anti expulsion sans solutions de relogement.

C'est une question d'humanité.

► PRÈS DE CHEZ VOUS

ON LÈVE LE PIED À LANGEVIN !

Deux ralentisseurs ont été installés sur l'allée centrale menant aux blocs Langevin. Depuis plusieurs années, les habitants en avaient fait la demande, lors des réunions de quartier organisées par la mairie.



LE PROVENCE REMIS À FLOT

L'eau et l'électricité ont été rétablis au bateau le Provence, situé sur l'avenue de la mer. Cette reproduction du dernier bateau fabriqué à Port de Bouc reste un symbole fort pour l'histoire de la ville.



COMTES : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ !

Suite au lancement officiel de la 1^{ère} tranche des travaux le 26 février dernier, le bailleur social Logirem a dévoilé le planning des travaux lors d'une réunion publique au centre social Lucia Tichadou. Cette 1^{ère} tranche concerne : l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) dans les cuisines, la salle de bain et les WC; le changement des colonnes d'eaux dans les WC; le remplacement des WC; l'installation de nouvelles fenêtres et de nouveaux volets. Les 3 entreprises missionnées* par la Logirem contacteront directement les locataires pour organiser les travaux chez eux.

Contact : Logirem + au 04.86.57.94.94.

* Les entreprises Lorillard (volets, fenêtres), Savioli (colonnes, WC) et GTI Provence (VMC).

LES MOUTONS DE RETOUR À PORT DE BOUC !

Pour la 3^{ème} année consécutive, la ville a choisi l'éco-pâturage pour débroussailler naturellement le vallon Clément Mille. C'est toujours Candice, la bergère en titre, accompagnée de ses 17 brebis de race manech et de ses 2 chèvres, qui veillera sur le troupeau jusqu'au 2 août.

Cette année, en plus de son fidèle chien « Robert », Candide a adopté une brebis qui s'appelle « Mimi » et qui la suit partout de manière assez incroyable. « Mimi a été élevée auprès des chiens, et de ce fait, elle ne suit pas le troupeau. Les enfants qui viendront en visite avec les services de la ville pourront même la caresser, tant elle est apprivoisée », explique Candice.

Renseignements pour les visites au service environnement au 04.42.40.66.25.



ERRATUM : RUE ANTOINE TUDELA

Dans le magazine n°158, le service communication a écrit par erreur « rue Paul Tudella » au lieu de « rue Antoine Tudela ». En effet, cette rue, qui porte fièrement le nom d'un Port de Boucain qui a péri tragiquement lors d'une explosion en 1960 sur le chantier naval à Port de Bouc, est aujourd'hui entièrement rénovée.

Merci à l'habitant Raymond Nunez pour sa vigilance et son partage de savoir sur la vie d'Antoine Tudela.

Dans le prochain
Port d'Attache, nous
évoquerons les autres
travaux actuels sur la ville.



...DEPUIS LA NUIT DES TEMPS

En amont d'Hybrid'Art qui ouvre ses portes le 25 mai, le Salon de printemps accueillait un enfant de la Lègue devenu plasticien reconnu : Alain Peynichou. Les sillons de son exposition nous reconduisent en toute simplicité aux origines des civilisations et donc de l'art. Un vrai coup de cœur.

Vendredi 15 mars. Les gens se rassemblent autour des œuvres exposées : une série consacrée aux pictogrammes, une autre aux écritures végétales. Puis vient l'heure des discours. Alain Peynichou écoute attentivement la voix de Laure Florès, puis celle de René Giorgetti présenter son exposition. D'abord les mains du peintre font silence. Elles se croisent sur la poitrine, comme pour étouffer une respiration embrasée, contenir un trop plein de sentiments... Puis elles se délient, vont et viennent, prennent leur liberté, écartent leurs doigts, comptent sur eux, sortent du cadre...

Maintenant Alain Peynichou prend parole. Maintenant ce sont ses mots qui passent d'une main à l'autre. Alors la voix fait musique et les gestes font valse, mazurka, hip-hop. Comme ces gens qui dansent..., comme ces gens qui illuminent ses tableaux. Une œuvre où les corps font mouvements et perpétuent ce ballet incessant qui remonte le temps et s'approprie demain. Rien d'autre que ce bal élégant sur un clair de lune.

Donner des pinceaux

« La peinture c'est toute une enfance » dit l'artiste en présentant son travail exposé au centre d'art Fer-

nand Léger, tout en prenant les années coloriage à témoin : « J'ai eu la chance de naître et de grandir à la Lègue. Je suis devenu peintre parce que René Rieubon distribuait de la gouache aux écoles et parce que notre instituteur donnait des pinceaux aux élèves ... il faut toujours donner des pinceaux aux enfants ... peut être que leur monde changera et le nôtre aussi ». Disant cela Alain Peynichou évoque l'enfance à l'école Jean Jaurès, puis la jeunesse à l'école normale avec Loule Olive, Michel Vaxès, puis ses premiers pas d'instituteur à l'école du canal... Et puis les vacances et le goût de la peinture qui s'installe, jusqu'à devenir une amie inséparable.

Chez Peynichou, l'imagination s'émancipe. Ni la gouache, ni l'aquarelle, ni même les pinceaux ne suffisent à nourrir son expression. Autodidacte, il va tremper son caractère dans le bitume, dans des végétaux séchés et dans la colle à bois. Alors la création prend sens. Les matières épousent l'Histoire, invitent les siècles à leur table. Les corps font signes, habitent la caverne et le bronze, le cirque et les étoiles, la rue et la planète... L'homme d'hier et celui de demain écrivent leurs chroniques. Comme une cérémonie pour séduire l'humanité et convaincre la paix.



Le 26 mars, lors de la réunion publique à la salle Gagarine

PRÉVENTION DES RISQUES : LE DÉPÔT PÉTROLIER À LA LOUPE

Les Plans de Prévention des Risques Technologiques organisent la cohabitation des sites industriels à risques et des zones riveraines. Ils ont vocation, par la mise en place de mesures préventives sur les zones habitées et sur les sites industriels, à protéger les vies humaines en cas d'accident. Les acteurs concernés, industriels et salariés, public et riverains, élus, et services de l'État élaborent ces mesures dans le cadre d'une concertation.

Le 26 mars dernier, « le Service National des Oléoducs Interalliés (SNOI) » constituait le cadre géographique de cette concertation. Il s'agit du site plus communément appelé « Dépôt pétrolier de l'OTAN, Trapil », situé en bordure de la forêt de Castillon et qui possède des réservoirs d'hydrocarbures semi-enterrés. Soit 3 Ha établis dans une zone non urbanisée, mais à la lisière d'une zone de promenades, de randonnées...

Présents lors de cette réunion les exploitants de « SNOI » ont répondu aux questions posées par des habitants sur l'entretien des bacs ouverts tous les 5 ans (avant c'était tous les dix ans) pour les contrôler et les réviser, une surveillance quotidienne par des capteurs, y compris sismologiques, des traceurs, carnet de suivi... Monsieur le sous-préfet soulignait l'importance de ce PPRT dont l'étude et les contraintes permettent de réduire des risques à la source : « En

fonction de leurs activités, les industriels sont soumis à un certain nombre de règles, site par site, produit par produit. Ces installations sont soumises à des prescriptions, il y a des systèmes pour éviter les surpressions, les émanations. Tout est expertisé, mis aux normes et validé ».

Tout comme les habitants présents dans la salle Madame le maire regrettait que l'impact sur la santé ne soit pas pris en compte dans les PPRT, notamment l'effet des noyaux benzéniques sur la santé : « Nous souhaiterions que ces questions soient collectées pour travailler la prévention ».

Il va de soit que dans la zone attenante au SNOI, toute construction est interdite. des panneaux de signalisation seront installés sur les chemins et routes d'accès au site.

D'autre part un Plan Particulier d'Intervention qui définit les moyens de secours mis en œuvre et leurs modalités de gestion en cas d'accident dont les conséquences dépassent l'enceinte de l'installation à risques concernée est en cours d'élaboration.

Avant l'approbation du PPRT, l'enquête publique est en cours, vous pouvez y apporter votre contribution : Service Urbanisme, Hôtel de Ville, cours Landrивон.



SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ



Rénovation de quartiers, loyers abordables, mobilisation de tous les acteurs... La Municipalité est partenaire des commerçants et artisans locaux. Premier épisode de notre dossier : le centre-ville.

RESPÉLIDO, QUAI DES CHALUTS, PORT RENAISSANCE... ACCOMPAGNER LA REVITALISATION COMMERCIALE

Lors des rencontres pour la Ville, puis en février dernier, acteurs du monde économique, en activité ou potentiel, débattaient du développement économique à l'échelle de la commune. Récemment l'Assemblée communale réunissait les commerçants de La Respélido, du Quai des chaluts et du Port Renaissance. Objectif : poursuivre la redynamisation.



Christian Torrès
conseiller municipal
au développement
économique

« Dans la pratique des consommateurs, le centre-ville tient une place de choix. Nous aimerions rendre cette destination incontournable » souligne Christian Torrès conseiller municipal au développement économique en énumérant l'accompagnement de la mairie pour favoriser l'implantation de nouveaux commerces. « La loi a consacré l'intercommunalité comme autorité organisatrice du développement économique local mais la Ville encourage et accompagne les porteurs de projets. L'activité commerciale fait partie intégrante de notre projet de ville, elle doit être au service d'un développement « socialement efficace et économiquement propre et durable »

Accompagner mais comment ?

La désertification commerciale est une problématique nationale qui n'épargne aucune ville (à fortiori quand il s'agit de petites communes). Concurrence avec les grandes surfaces en périphérie, baisse du pouvoir d'achat, changement des usages liés à Internet... Repositionner le centre-ville dans les habitudes de consommation s'avère un casse-tête... Mais à force de s'entêter, les premiers fruits mûrissent :

12 boutiques ouvertes récemment

Ce chiffre parle mieux que de longs discours. Il doit être relativisé car personne n'est à l'abri, et le passé peut en témoigner, d'un projet qui échoue, mais les interventions en faveur de la relance sont encourageantes.

Aux côtés des anciens, de nouveaux commerces sont venus les épauler : une boucherie, deux boutiques de vêtement, une boutique de produits grecs, des bureaux d'une société de transports, une mercerie, un salon de thé sucré/salé, un commerce pièces auto/carte-grise, un primeur et prochainement un fleuriste. Seuls les rideaux tirés du supermarché Carrefour Market et de la BNP étioient cette dynamique. « Deux points noirs. Concernant le premier une pétition est en cours. Pour le deuxième, la Ville étudie la possibilité d'ouvrir au plus vite un lieu attractif et fédérateur auprès des Port de Boucains et des visiteurs » souligne Christian Torrès.



« Il y a davantage de passage qu'avant, malgré la baisse du pouvoir d'achat, je reste positive, d'autant qu'il y a une bonne ambiance entre les commerçants. »

Roxane Oliva-Pergher

Des travaux conséquents

« Tous ces nouveaux commerçants sont des enfants de Port de Bouc, qui grâce à leurs idées, leurs projets, leurs compétences osent se lancer, s'investir », souligne Raymond Lopez, responsable du secteur développement économie et tourisme de la Ville. « La Municipalité m'a confié de les aider à aller au bout de leur projet ». Un soutien qui a commencé avec la création du Port Renaissance, du quartier Respélido dans les années 80, puis de celui des chaluts dans les années 2000 et qui se poursuit par des rénovations et des dispositifs économiques.

La première tranche des travaux de la Respélido réalisée en concertation avec les habitants et les commerçants, a donné un coup de pouce à l'installation de nouvelles installations. La seconde tranche (dont la concertation va démarrer) portera notamment sur la signalétique et l'éclairage, le sol, les faux plafonds, elle consolidera certainement ces installations.

**Port de Bouc c'est
281 commerces**

**Le parc d'activités de
la Grand Colle c'est :
89 entreprises,
2243 emplois**

**Le pôle commercial
Carrefour c'est :
21 entreprises,
258 emplois.**



“ Je suis dans ma ville, je suis bien ici. Nous allons faire des animations, mais il faudra faire attention aux jours où on les fait pour ne pas gêner le passage des ambulances.”

Florian Errera



“ Je suis là depuis 10 ans, la zone évolue bien avec davantage de commerces, de dynamisme. On devrait faire des animations, type brocante, ce serait bien.”

Djohra Benhamza

Pour autant, soulignaient les commerçants, « il y a des points à retravailler, pour faciliter la livraison des camions, créer une place de retournement ... » Autant de réajustements à prendre en compte.

Autre réalité, les places de stationnements : elles existent à proximité mais la fâcheuse tendance de se « poser » devant les commerces persiste et la nécessité de rééduquer les conducteurs défaillants demeurent. D'autre part, le chef de la Police municipale Georges Baeza demandait aux commerçants d'appeler la Police municipale ou nationale en cas de dysfonctionnements de toutes sortes sur le site.

Avec l'association des commerçants, la fête de la Respélido...

Très prochainement une enseigne « publicitaire » sera apposée à l'entrée de la Respélido afin de mieux faire connaître la zone commerçante. Dans cet objectif, les commerçants sont en train de construire un programme de journées commerciales, d'exposition de leur savoir-faire, de vide-grenier et de festivités. Une première date du 15 juin est à l'étude. Ce ne sera pas la seule.

Sur le quai des chaluts, les commerces sont placés sous les arcades rendant illisibles les devantures et pénalisant l'attractivité. Après concertation, des jardinières spécifiques sont en cours de construction. Outre leur aspect floral, elles mettront en évidence les enseignes commerciales.

Des dispositifs conseils et prêt d'honneur :

Plusieurs partenaires sont rassemblés pour activer cette revitalisation, la chambre de des Métiers et de

l'Artisanat , la Chambre de Commerce et d'industrie, la caisse des dépôts et consignations, le Pays de Martigues et la Ville. un réseau où chacun joue son rôle pour accompagner, faciliter les prêts, conseiller, former, coacher et promouvoir le savoir faire local.

EN PROJET

CRÉATION D'UNE MAISON DES ARTISANS ET DES ENTREPRISES À LA GRAND COLLE

Si plusieurs petits artisans locaux se sont déjà installés dans les hangars des anciens ateliers techniques, le projet ne fait que commencer. Tous les partenaires du développement économique sont sur les starting blocs pour penser une entité qui conjuguera activités artisanales et espace - ressources au service de tous les acteurs économiques. Espace d'échanges, de conseils, de mutualisation d'outils et de locaux, ateliers de formation, de permanences des institutions économiques... tout est en train de se définir précisément.

D'autre part, après la valorisation de la grand Colle à travers ses travaux de la voirie , des réseaux et des espaces publics, le Pays de Martigues et la CCI Marseille Provence mènent une étude de densification de la zone afin d'identifier les potentiels fonciers mobilisables pour accueillir de nouvelles activités économiques.

La Respélido :

4 boutiques de prêt-à-porter

1 mercerie

1 pharmacie

1 centre médical

1 antenne hospitalière

2 banques

1 auto-école

1 serrurier

1 plombier-chauffagiste

2 instituts de beauté

3 snacks restaurant

1 boulangerie

1 laverie

1 salon de thé

1 magasin pièces auto

1 boucherie

1 primeur

1 toiletteur

1 coiffeur

1 centre auditif

1 cabinet d'avocat

Police municipale

1 guichet transport urbain

L'Avenue de la mer/ Quai des Chaluts :

2 boutiques de prêt-à-porter

2 cafés

1 institut de Beauté

3 coiffeurs

Un cabinet d'hypnose ériksonienne

1 banque

1 marbrier funéraire

1 cabinet de dentistes

► SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ

Premier maillon de cette chaîne : La Ville à travers son service de développement économique. Nous recevons les gens qui ont une idée, un projet et nous voyons quelle aide et quel conseil leur apporter. faire connaître le dossier auprès de nos contacts territoriaux, institutionnels, des banques... souligne Raymond Lopez. « les gens peuvent venir avec des projets ficelés ou non, nous étudions le dossier, aidons au montage et selon les cas nous les dirigeons vers la plateforme « Initiatives- Pays de Martigues pour étudier la possibilité de les faire bénéficier de conseils, d'une expertise, d'analyse d'étude de mar-

ché, d'optimisation des points forts, d'un prêt d'honneur à taux zéro et d'un parrainage durant les trois premières années d'exploitation. Car l'objectif est bien sûr la pérennité de chaque entreprise créée.

Des aides au loyer :

« D'autre part ajoute le conseiller municipal Christian Torrès, la majorité municipale du conseil municipal a choisi de récupérer des locaux vacants pour aider l'installation par des loyers plus bas de 50% par rapport au prix du marché. C'est un plus non négligeable ».



“ Je suis installée ici depuis 18 mois... le commerce c'est aussi innover et animer sa boutique, ce qu'on fait pour dynamiser notre commerce.”

Mme Sakhouhi



“ J'ai commencé à 13 ans à la Charolaïse, puis sur le marché forain. Aujourd'hui je suis fier à 22 ans d'ouvrir mon commerce, ici, dans ma ville. C'était la condition pour m'installer. Merci à la ville de m'avoir proposé ce local ”

Kader Staifi



LE PÔLE MER SURFE SUR LA BONNE VAGUE

Avec une situation géographique exceptionnelle et du foncier disponible le pôle d'entreprises dédié aux énergies de la mer et aux énergies propres se met en place.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les entreprises s'installent. Et pas des moindres.

- Moteurs de marine Volvo.
- Rezisun, entreprise spécialiste de l'énergie solaire photovoltaïque à terre pour les toitures, en mer pour les balises,

- La société Easymer développe un pôle de compétences lié à la mer. (Rifiit) Plusieurs artisans locaux, sellier, motoriste, électricien, ... se réunissent pour intervenir sur des bateaux. ...
- La société Del Sale du groupe Arcane spécialiste de la remise à neuf de catamarans et de leur location.
- la société Radio Navigation s'installe sur le pôle.
- MSM accroît ses activités sur le terrain adjacent.

D'autre part, concernant l'entreprise France Hélice et la Générale Solaire, des pourparlers sont en cours avec le GPM pour obtenir des garanties administratives permettant leur installation. De même pour la société Tauroentum, spécialisée dans la formation des marins.

POUR LA RÉOUVERTURE D'UN COMMERCE EN LIEU ET PLACE DE L'ANCIEN CARREFOUR-MARKET

Avec l'Assemblée communale, les commerçants ont décidé d'adresser une pétition à Carrefour. Ce combat n'est pas une mince affaire, il nous faudra être nombreux pour le gagner, souligne Laurent Belsola, responsable de l'Assemblée communale

Un grand flou entoure les rideaux tirés de Carrefour Market en plein centre de la Respérido. Une nébuleuse qui prend racine dans les règles du libéralisme économique. « On prend, on laisse, qu'importe les dégâts... » Atteinte au personnel d'abord, ballotté, licencié... puis dégradation de la dynamique commerciale de la Respérido.

« Carrefour démonte les entreprises petit bout par petit bout pour optimiser les profits. L'Etat lui offre 400 millions pour l'embauche, il licencie et verse 500 millions aux actionnaires. »...

Premier épisode de ce plan « Bompard », la fermeture en été 2018, du « Carrefour Market » de la Respérido. A peine le groupe avait-il racheté l'enceinte « Dia » qu'il baissait déjà sa propre enceinte et laissait un boulanger en pleine détresse dans la galerie marchande. Tout cela sur fond de location gérance, de murs qui n'appartiennent pas à Carrefour mais à un fond de pension auquel le géant de la distribution verserait un loyer jusqu'en... 2022.

En attendant cet immense local vide constitue une verrue au coeur d'un centre-ville en pleine redynamisation. D'ailleurs plusieurs habitants du quartier soulignent leurs difficultés de ne plus bénéficier d'une



“ Il faudrait que Carrefour ou une entité commerciale de ce type réouvre, ça apportait du passage, surtout le week end. ”

Nassima Ladjal

grande surface alimentaire. Un commerçant ajoutait « En activité, cette grande surface agissait comme une locomotive. En drainant du monde pour l'alimentaire, elle entraînait des clients potentiels dans nos boutiques »

D'où la résolution collective d'adresser une pétition au groupe Carrefour afin qu'il trouve « une solution pour relancer une activité en lieu et place du local actuellement fermé : cette relance participerait au développement d'une activité commerciale utile aux habitants et aux commerçants de La Respérido, situé en plein cœur de la ville de Port de Bouc ».

Et l'Hyper marché Carrefour ?

Les salariés sont en action car l'épisode deux du plan Bompard se poursuit en s'attaquant désormais aux hyper marchés menacés de location-gérance. Soit la vente des salariés à des fonds de commerces. Ce qui selon la CGT se traduirait par « des fermetures de rayons, des ruptures conventionnelles collectives, des licenciements et pour ceux qui restent par des polyvalence accrues... alors qu'il manque déjà du personnel ».



Nabil Loudiyi



Magali Sayan

L'ART TISSE DES LIENS



Un joli nom d'ART'penteurs pour cette exposition collective réunissant toutes les écoles port de boucaines et le centre social Lucia Tichadou... Pour cet événement la salle Gagarine débordait de monde

Victor Hugo disait : « *Un grand artiste, c'est un grand homme dans un grand enfant* ». Vendredi 14 mars à la salle Gagarine, il y avait autant d'artistes que d'enfants. Des enfants qui ont exprimé toute leur liberté de penser, celle de rêver en grand et celle de partager leurs visions avec des spectateurs. C'est ainsi qu'ils ont revisité les bateaux, les chemins, les arbres, les plantes, les animaux, les œuvres de Morales, ... qu'ils ont écrit des contes sur les pierres, animé des ombres chinoises, inventé des voyages... Cet événement rassemblait les œuvres de tous les élèves artistes des Maternelles Lucia Tichadou, Louise Michel, Marcel Pagnol, Victor Hugo, Josette Reibaut, des écoles élémentaires Romain Rolland, Anatole France, Marcel Pagnol et de la primaire Les Arcades Louis Azémard. Avec la participation active du centre social Tichadou. Collèges et lycées ont également apporté leurs touches créatives. Un très beau projet pour tisser des liens et pour aimer la vie. Un grand coup de chapeau aux artistes et à leurs professeurs. Nous souhaitons à tous les artistes en herbe de « *savoir rester un artiste en grandissant* »





Marie-Georges Buffet
le 21 mars au Méliès

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LE SPORT... C'EST PAS GAGNÉ... MAIS À FORCE DE COMBAT, ELLE MARQUE DES POINTS.

Temps fort des journées internationales des droits des femmes, la participation de Marie-Georges Buffet ancienne ministre de la jeunesse et des sports à un débat organisé par VIE au féminin et le cinéma le Méliès.

Au cours de son mandat, Marie-Georges Buffet a marqué le sport français de son empreinte à travers la loi contre le dopage, ses actes contre le sport business, l'aide aux clubs amateurs et la mise en exergue de l'Éducation populaire. Autre de ses combats majeurs, l'égalité femmes - hommes dans le sport.

Présidente de VIE au féminin Marie-France Nunez le rappelait en préalable au débat : « le sport est un vecteur de respect. A ce titre, il peut être un acteur essentiel dans l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, que ce soit sur le terrain sportif ou sociétal. » Pour autant rappelait-elle : « Quand les Bleues humiliant les Galloises 52 à 3 au Tournoi des 6 Nations, un célèbre quotidien sportif réserve sa Une à l'équipe masculine malgré sa défaite. » C'est dire si entre les intentions et les actes... la domination patriarcale s'affiche. Si les exemples de ce type se multiplient encore aujourd'hui, comme en témoignent plusieurs participantes et participants au débat, la prise de conscience évolue et des progrès même sensibles surgissent. Ces progrès sont le fruit d'un combat quotidien, d'un combat majeur pour l'Humanité toute entière. « L'égalité gagnera des points si nous restons vigilantes et déterminées soulignait Marie-Georges Buffet

« Les dérives de la domination patriarcales traversent toute la société. Le sport n'en n'est pas exclu. Aujourd'hui encore la société ne porte pas le même regard sur les pratiques de sport collectif féminin, tel que le foot ou le rugby. Les fédérations sont encore ultra majoritairement dominées par des hommes, la reconnaissance de la femme pour ses compétences n'est pas encore absolue.

L'égalité est un bras de fer permanent, même si l'image de la femme « domestique » est en train de se casser, l'idée que la femme n'aurait pas partout sa place dans la cité y compris dans le sport demeure. C'est une bagarre de génération en génération il faut continuer, car rien n'est jamais acquis. Parfois à travers des débats avec les jeunes dans les collèges, les lycées j'entends les idées préconçues, ramenant la femme à la maison et aux enfants. Il faut à chaque fois réexpliquer l'égalité des droits, ne pas baisser les bras. Jamais ».



Des débats de tout âge et de tout genre



BUDGET PRIMITIF 2019 ADOPTÉ

UN BUDGET AU SERVICE DES HABITANTS



1/ UN BUDGET QUI RÉSISTE

LE BUDGET 2019 :
0% D'AUGMENTATION
DE LA PART COMMUNALE
SUR LES IMPÔTS LOCAUX

- La Ville n'augmente pas les impôts locaux depuis 2015
- Mais l'Etat augmente de 2% les bases relatives aux taxes foncières et d'habitation
- Cette année, la Ville perd 65 000 d'euros de Dotation Globale de Fonctionnement, soit l'équivalent de : 3,5 postes à temps plein de personnel des écoles.

Des chiffres qui parlent :
-13 milliards
d'euros de dotation
de l'Etat aux collectivités d'ici 2022

-10 milliards
d'euros pour les collectivités
entre 2012 et 2017

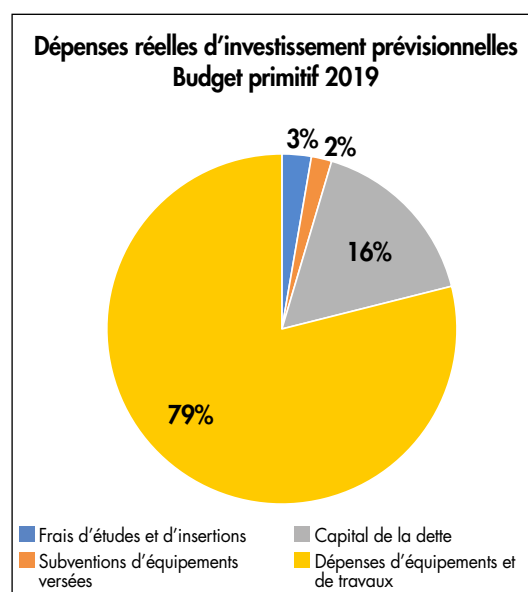
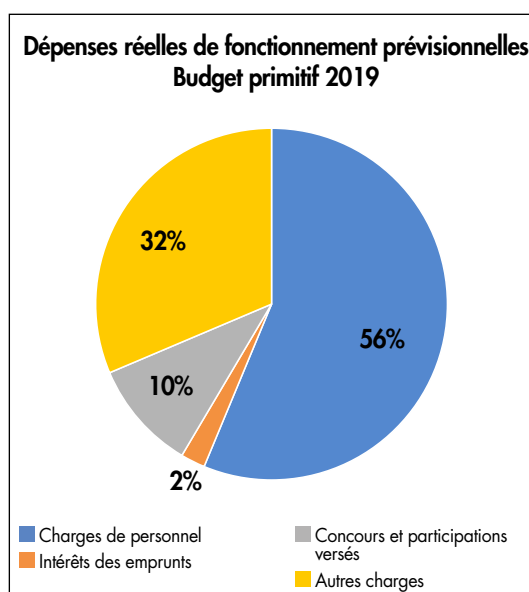
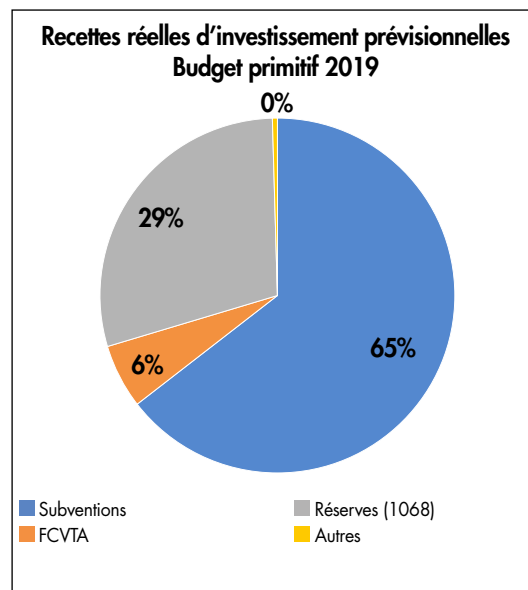
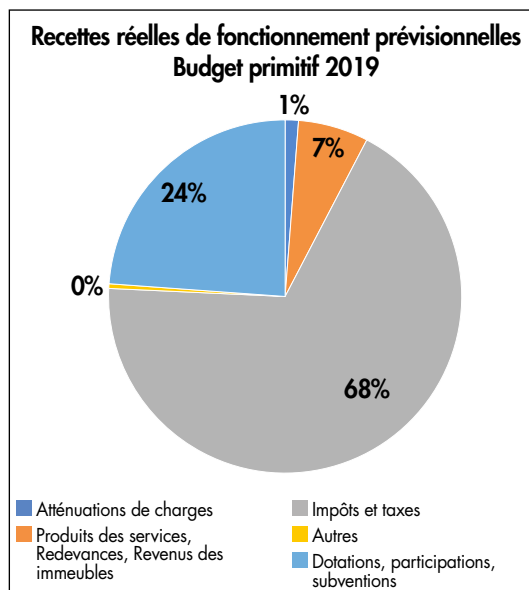
Depuis 2012, la Ville a perdu **2,2 millions**
de Dotation Globale de Fonctionnement
soit l'équivalent du financement
en investissement d'une crèche.

2/ UN BUDGET QUI VEUT ACCOMPAGNER LA POPULATION

Prioritairement, la Ville établit ses dépenses afin d'accompagner le quotidien des habitants de plus en plus étranglés par les orientations gouvernementales.

Au de là de ses compétences obligatoires, la Ville développe des services pour les habitants, contrairement à d'autres communes contraintes financièrement qui réduisent leurs services publics.

- Accompagnement du développement économique
- **Embauches de 6 agents** pour améliorer la propreté de la Ville
- **Embauches de 2 policiers municipaux** supplémentaires
- **Création** de dispositifs enrichissant le parcours éducatif de chaque enfant. Financés sur dossier par une dotation exceptionnelle de l'Etat.
- **Stabilité des aides** attribuées aux associations
- Droit aux festivités et à la culture **gratuites**
- Accompagnement social, **la Ville ajoute 261 000 euros** sur le budget CCAS à celui du CCIAS.
- Amélioration du cadre de vie
- Amélioration du service public local **sans transfert** vers le secteur privé



3/ UN BUDGET AMBITIEUX QUI ANTICIPE L'AVENIR

Tout en maintenant son niveau de dette au plus bas, et sans augmenter les impôts locaux, la Ville poursuit un programme d'investissements décidé avec la population en sollicitant des subventions et des dotations spécifiques auprès de l'Etat et des partenaires institutionnels.

Principaux investissements : 2019/2020

La crèche **2,1 millions €**
financé à 70% par le Département
et 21% de participation de la Caf

La rénovation de la Salle Gagarine
300 000 €
dont 32 600 € du Conseil départemental

La maison des Associations
financé à 70 %
par le Conseil départemental

le camping
de Bottai
540 000 €

Rénovation
de la promenade Cassin
400 000 €
financé à 100% par le PNRU

Travaux de voirie :
3,745 millions €

Réaménagements
de l'école Victor Hugo :
1,2 million €
Travaux dans les écoles :
1,245 million €

La poursuite de la recomposition
du complexe sportif Unia
1,8 million € sur 3 ans
financé à 80% par l'Etat
et le Conseil départemental

DÉLIBÉRATIONS

DU 28 MARS



Le budget primitif 2019 a été voté le 28 mars dernier lors du conseil municipal.

Il enregistre une hausse de 9% par rapport à 2018 grâce à la section d'investissement. Malgré un budget serré pour plus de 17 000 habitants (seulement 52 M€), la ville s'attache à conserver une capacité d'autofinancement pour réaliser de nouveaux investissements et ainsi, limite le recours à l'emprunt en 2019 à 1,9 millions d'euros. Ainsi, elle fait en sorte de continuer à investir pour l'avenir en limitant le poids de la dette sur les finances de la ville.

De plus, la municipalité s'engage pour développer Port de Bouc. C'est pourquoi à chaque projet d'investissement, les services municipaux recherchent des financements auprès de partenaires publics comme l'Etat, la Région ou encore l'Europe. « Si l'on avait plus, on ferait plus ! Mais nous ne cesserons jamais de râler lorsque les dotations sont en baisse ! Si nous arrivons encore à réaliser des choses à Port de Bouc, c'est en grande partie parce que nous nous battons constamment pour demander des aides financières, pour nos quartiers prioritaires, mais aussi, pour le reste de la ville », déclarait le maire.

Cette année, le Conseil municipal a voté les mêmes taux d'imposition que ceux appliqués depuis 2015. La taxe d'habitation de Port de Bouc possède un taux (16,50%) qui reste en dessous du taux moyen national (24,47%).

Cependant, il faut savoir que l'Etat a de nouveau augmenté de 2% les bases des impôts

Pour : le groupe majoritaire communiste et partenaires

Contre : le groupe Agir pour réussir

Abstention : le groupe de Mme Pepe, M. Pinet, M. Bernex, M. Giannantoni

Point 1 : Du nouveau à la commission des finances

Suite à la demande de Monsieur Claude Bernex, conseiller municipal de l'opposition, les conseillers d'oppositions ont procédé à un vote pour élire un nouveau représentant de l'opposition à la Commission municipale des Finances.

Par conséquent, M. Bernex a été élu à bulletin secret avec 5 voix et 2 pour M. Didero. Une personne n'a pas pris part au vote (absence).

Le groupe majoritaire communiste et partenaires n'a pas pris part au vote.

Point 13 : Protégeons nos animaux errants

La ville a signé une convention avec l'association « 30 millions d'amis » pour la stérilisation de 160 chats errants pour l'année 2019, afin de satisfaire aux obligations légales de la commune en la matière.

Le conseil municipal a voté ce point à l'unanimité.

Point 19 : De nouveaux logements aux Hauts de Saint Jean

Le conseil municipal a voté la cession d'un terrain situé au lotissement communal les « Résidences de la Paix » à la société Sccv Trio Saint Jean dans le cadre de la construction d'immeubles collectifs de 16 logements.

Pour : La Majorité et M. Pinet; Abstention : Mme Pepe, Mme Michel, M. Bernex, M. Didero, M. Giannantoni.

Point 21 : Lotissement les Jardins de Louis

Le conseil municipal a voté la rétrocession à titre gratuit à la commune des voies, réseaux et espaces communs (bassins de rétention, espaces verts, aire de jeux, parking...) du lotissement les Jardins de Louis par l'Association Syndicale Libre (ASL), en vue de son classement futur dans le domaine public communal.

Pour : La Majorité, Mme Pepe, Mme Michel, M. Bernex, M. Giannantoni et M. Pinet ; Abstention : M. Didero.

Point 23 : Une motion pour notre avenir !

En fin de séance, le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion de soutien au collectif « Nous voulons des coquelicots » qui lutte pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France.

Retrouvez sur le site internet de la ville la motion dans son intégralité et le contenu du conseil municipal à la rubrique ville citoyenne.

POUR UNE EUROPE AU SERVICE DE L'HUMAIN

Si les enjeux liés à l'Europe paraissent loin de nos préoccupations locales, sa politique impacte notre quotidien. Plutôt que de vouloir en sortir comme certains le préconisent, il nous faut nous battre pour une Europe au service des gens et non de la finance ! Il faut supprimer les traités que seuls les parlementaires communistes n'ont jamais votés et en particulier celui que nous avons rejeté à 83 % des votants lors du référendum de 2005 ! Il nous faut rompre avec les politiques libérales de droite qui sont menées en Europe mais aussi par de nombreux dirigeants de pays membres de l'UE dans leur pays respectifs dont la France avec, hier Sarkozy et Hollande, aujourd'hui Macron.

Toutes soutenues par l'opposition municipale.

Au service de la finance, cette Europe organise une machine à broyer les avancées sociales : Mise en concurrence des salariés, optimisation et évasion fiscale, cadeaux aux banques, cession des services publics aux grands groupes privés, d'où tarifs en hausse, délocalisation, recentralisation des compétences et du pouvoir au bénéfice de la Métropole. Avec pour conséquences la mal-vie de plus en plus difficile de bon nombre d'entre nous.

Tout est fait pour nous faire croire qu'il nous faudrait choisir entre cette Europe-là ou celle défendue par

l'extrême-droite avec ses idées de haine, de reculs sociaux, par exemple la baisse du smic, et sociétaux, notamment sur la question des droits des femmes.

Nous ne sommes pas dupes ! Et si ensemble nous faisons le choix d'une Europe au service de l'Humain !

Nous proposons de prioriser la réponse aux besoins des citoyens européens plutôt que de toujours favoriser la rentabilité financière.

Cela signifie permettre le recrutement plus de professionnels de santé, plus d'enseignants, une politique éducative qui donne, sur un pied d'égalité, toutes les clés à nos enfants pour réussir, une politique de développement durable efficace, le lancement d'un plan d'urgence pour les services publics, la rénovation et la construction de logements, la création d'un smic européen conséquent, et bien sûr la suppression des cadeaux et de l'évasion fiscale.

Oui, nous optons pour augmenter le pouvoir de vivre et partager le progrès. Tout ce pourquoi nous nous battons ensemble.

Evelyne SANTORU-JOLY,

Présidente du groupe « communiste et partenaires »

LOGEMENTS SOCIAUX À PORT DE BOUC : UN DOSSIER EXPLOSIF !

Comme chacun le sait, nombreux sont les enfants de Port De Bouc qui quittent notre ville faute de se voir attribuer un logement social SAUF pour les copains et les copines de la municipalité en place qui bénéficient de privilèges comme à l'époque des rois ! Mais le pire est à venir : la municipalité a fièrement menti à la population en vendant du rêve sur les futurs travaux de la politique de la ville mais problème : En détruisant des centaines de logements sociaux (villas sociales de « Chicago », aigues douces, la lègue), la municipalité

n'a pas prévu la construction de nouveaux logements. Résultat : aggravation sans précédent de la pénurie de logements... Sans parler du désastre humain de nos port de boucains que l'on va loger on ne sait pas où...HONTEUX

Stéphane DIDERO

Président du groupe « Agir pour PORT DE BOUC »
et ses élus C. CASANO-TETIENNE et S. REBBADJ

« LES SOUS ELU(E)S » DE LA RÉPUBLIQUE À PORT DE BOUC !

Nous n'avons reçu aucune invitation pour la cérémonie rendue en hommage pour la prise de commandement du centre de secours par le lieutenant O. Cambouris que nous félicitons pour ses nouvelles fonctions. Malheureusement ce n'est pas la première fois que nous sommes oublié(e)s !

Les élus la majorité prône « le bien vivre ensemble » en pratique c'est « le bien vivre entre eux » !

Virginie PEPE & Christiane MICHEL
06 77 30 71 28

NOUS SOMMES TOUS GILETS JAUNES

Peut-on toujours dire cela !

Je reprends la phrase de Mme le maire et de la presse lors de mon arrivée au conseil avec le gilet jaune. Ce ne sont que des paroles, car les impôts vont augmenter de 2%. Malgré la prise en charge par l'état des impôts locaux depuis 2018 les impôts continuent

d'augmenter pour la partie restante jusqu'en 2020.

La compensation se fait à valeur des impôts LOCAUX de 2017

Comprendra qui pourra !!!

Claude BERNEX



NOS ÉTOILES QUALIFIÉES !

Le club de l'Etoile gymnique port de boucaine a reçu le Championnat régional de gymnastique rythmique et esthétique au complexe Billoux, fin mars. Organisé dans le cadre des qualifications pour le Championnat de France à Strasbourg, qui aura lieu le 30 mai prochain, huit clubs de la région se sont illustrés dont celui de Port de Bouc qui a présenté 36 gymnastes dans 9 catégories.

Les petites étoiles port de boucaines ont brillé avec 11 titres de championnes régionales, 4 titres de vice-championnes, 4 médailles de bronze, 10 qualifications en gymnastique rythmique et 10 en esthétique. Deux ensembles sont également qualifiés en rythmique et en esthétique.

« Nous sommes fières de nos gymnastes assidues et passionnées ! Nous allons maintenant nous préparer pour ce grand rendez-vous à Strasbourg. Un grand merci à tous les parents bénévoles et aux services de la ville qui ont permis la réussite de cet événement », confiait la présidente Monique Malaret.



FORUM DES SAISONNIERS

Pour la 1^{ère} fois sur Port de Bouc, un forum des emplois saisonniers a été organisé à Gagarine, fin mars, par les acteurs locaux* de l'emploi, avec le soutien de la ville, la métropole, la région et le département.

Répartis par secteur d'emploi, les employeurs ont reçu un public adulte et jeune pour des offres de travail en direct. Intérim, agriculture, commerce, transport, hôtellerie, restauration, tourisme et services à la personne, les entreprises étaient nombreuses à recruter. « C'est la première fois que nous recrutons dans un forum et c'est intéressant car les profils sont différents », confiait Rehila Cadi, en charge des Sardinades sur la ville. « Pour ma part, j'ai trouvé mon bonheur et je commence dès le mois de juin à travailler comme serveur », confiait un jeune homme au chômage. Le forum, ayant connu une belle fréquentation, sera certainement reconduit l'année prochaine.

*Mission locale du Pays de Martigues, Pôle Emploi, PLIE, Pôle Insertion.



LE DON DE SOI

Chaque année, Mme Bonin enseignante ASSP* et Mme Colombo, infirmière, organisent une sensibilisation au don du sang au sein du lycée des métiers Charles Mongrand. Elles proposent aux élèves ayant 18 ans révolus de donner leur sang.

Cette année, l'action s'est déroulée à la salle Youri Gagarine et de nombreux lycéens sont venus pour la première fois. « J'apprends un peu car je ne l'ai jamais fait mais tout à l'air très sérieux et rassurant. A la fin de la journée, je vais chanter et jouer de la guitare pour remercier l'association du don du sang et tous les donneurs », expliquait Adeline Hannane, élève de Terminale ASSP.

*Accompagnement, soins et services à la personne.



MANDELA AIDE LE SÉNÉGAL

Dans le cadre d'un projet humanitaire, en lien avec l'ONG ICD Afrique, 8 seniors du centre social Nelson Mandela s'envoleront fin mai au Sénégal pour apporter leur aide et du matériel (médicaments, graines pour cultiver...) dans des postes de santé situés dans la brousse africaine.

Le principe est simple : partir avec 2 valises par personne et en consacrer une remplie pour l'habitant sénégalais. Pour récolter des dons, le centre a organisé un vide-grenier avec des bénévoles, le 30 mars, et a également demandé des subventions à la région et au département.

Si vous souhaitez apporter votre pierre à ce projet solidaire, contactez le centre au 04.42.40.05.61.

Le 22 mars 2019, Mme Armande Tallet fêtait ses 105 ans. Quelques jours après, le 8 avril, sa voisine Mme Lucienne Caligari célébrait ses 100 ans. Pour l'occasion, le maire de Port de Bouc, Patricia Fernandez-Pédinielli, leur a rendu visite.

NOS CENTENAIRES PORT DE BOUCAINES



Mme Caligari : 100 ans

« Ces dames, toutes deux originaires de la Lègue, sont certainement les doyennes de la ville et il est important pour nous de les honorer car nous sommes fiers de les avoir », confiait affectueusement le maire.

En bonne santé, encore actives et très « coquettes », les deux centenaires ont reçu le maire à leur domicile. Elles avaient de nombreuses photos de famille sur les murs et elles montraient fièrement leurs maris,

tous deux ouvriers du chantier naval à Port de Bouc. Elles ont connu les deux guerres et les évolutions liées à la vie. « Je me souviens encore de la première fois où j'ai vu un robinet couler...Quelle nouveauté ! », confiait Mme Tallet en riant. « Moi, je ne me rends pas compte que j'ai eu 100 ans et que j'ai traversé tant d'époques. On ne se voit pas vieillir... », souriait Mme Caligari.

Aujourd'hui habitantes de la résidence la Caravelle, respirant l'air marin au quotidien, elles se rencontrent parfois, tout en gardant leurs bonnes vieilles habitudes. « J'ai longtemps œuvré pour l'association du Souvenir Français sur la ville. Maintenant, je sors beaucoup moins, mais tous les jours je me lève à 6h. J'aère ma chambre et je m'occupe de mon canari. Je continue de faire des choses moi-même, j'y tiens ! », confiait Mme Caligari avec ses grands yeux bleus. « Moi, j'adore le crochet et le tricot. Il y a des écharpes et des bonnets pour toute la famille ! Ca m'occupe, j'aime bien, tout comme parler à la fenêtre, je rencontre mes voisins et on discute », racontait Mme Tallet avec un sourire délicieux.

A 105 et 100 ans, ces deux Port de Boucaines qui ont traversé tout un siècle sont des exemples de force et de sagesse. Et pour rien au monde elles ne quitteraient leur port d'attache... leur si chère « Port de Bouc ».

Encore joyeux anniversaire à nos centenaires !



Mme Tallet, 105 ans



<https://www.youtube.com/watch?v=vHiN2jTfh8>

« DÉDICACÉ AUX RÊVEURS... »

Isabelle Moréno, 20 ans : Des espoirs de cinéma plein la tête et une pêche d'enfer pour aller au bout de ses rêves en famille. Et déjà des courts métrages entre clip et fiction dans ses bagages.

« Non seulement on a tourné à Provence Studio, mais en plus ils nous ont laissé l'écran vert géant pour nous seuls » s'enthousiasme encore la jeune femme en remerciant toute l'équipe du studio de leur avoir permis de réaliser un rêve et un clip. L'écran vert permet aux cinéastes de placer un sujet dans l'espace et de le replacer ensuite dans un autre décors grâce à un logiciel vidéo. « C'est

une des bases des effets spéciaux actuels. A Martigues Gaston Lagaffe a bénéficié de ce principe... Une partie de notre film aussi » sourit la jeune femme qui, avant toute chose s'enthousiasme d'avoir pu réaliser un court métrage, entourée de sa famille.

Trinité et José, Raphaella et José et Trinité... Chacun sa partition cinématographique : Effets spéciaux, maquillage, plans, caméra, chorégraphie... Un film où chacun se passionne. « Pour ce troisième court-métrage, j'ai écrit le scénario à partir de la chanson de Camila Cabello : Havana. Nous l'avons situé dans les années 30. Même la recherche de costumes a été un vrai bonheur. Je voulais que cela nous ressemble et que ça mêle musique et cinéma. Car nous faisons partie d'une famille de musiciens et quelque part j'ai envie de reprendre ce flambeau d'artistes. D'ailleurs Bernard et Miguel El Colichonero ont signé la dernière partie musicale. C'est une aventure qui va se poursuivre avec d'autres surprises de ce type. J'adore écrire des scénarii, nous avons trois épisodes en préparation... nous nous languissons d'y être, mais nous n'en dirons pas plus... » Et pour nourrir ce voyage dans le 7^{ème} art, la jeune troupe investit dans du matériel professionnel, prend conseil, envoie ses films dans les concours... Nous sommes des doux rêveurs, mais en action et nous dédions notre film aux rêveurs.

LE PRINTEMPS DE L'ART CONTEMPORAIN À PORT DE BOUC : HYBRID'ART 2019

Du 25 mai au 7 juin, l'Association Art et Créations et la ville de Port de Bouc, via le centre d'arts plastiques Fernand Léger, vous invitent au Salon d'Art Contemporain HYBRID'ART à l'espace Youri Gagarine.



Sur 138 candidatures nationales et internationales, le jury 2019 a sélectionné 10 artistes en sélection officielle.

L'espace SUP'Art, dédié à la jeune création contemporaine, montre le choix de 6 étudiants de la 1^{ère} à la 5^{ème} année des écoles d'art de Marseille et d'Aix en Provence.

Dans l'espace « Art et Créations », dédié aux membres fondateurs du Salon et aux invités, 12 artistes seront présents. Enfin, le traditionnel Espace Pédagogique fait le lien avec les petits artistes de demain, en exposant les travaux réalisés

avec les enfants des 4 centres sociaux de la commune et du centre de loisirs Lucie Aubrac.

Un parcours artistique urbain est également proposé dans différents lieux de la ville (médiathèque, conservatoire, cinéma, hall de la mairie et office de tourisme) avec les travaux des élèves adultes de l'école d'art Fernand Léger.

A vos agendas :

- Vernissage de l'Espace Pédagogique le samedi 25 mai à 17h30 dans la petite salle Gagarine
- Vernissage HYBRID'ART 2019, le samedi 25 mai à 18h30 dans la grande salle Gagarine avec une performance « lecture de poèmes de poche » par l'artiste Flore Saunois.

Le salon
HYBRID'ART
restera ouvert
au public,
tous les jours,
de 14h à 18h30.

Entrée libre.

Contact :
04.42.43.31.20
ou sur www.centrefernandleger.com.



UNE SEMAINE ÉCO ET CITOYENNE !

Adapter son comportement quotidien au secours de la planète, de notre santé et de notre environnement devient une nécessité. C'est pour cette raison que la ville a organisé, pour la seconde année, la semaine éco-citoyenne sur Port de Bouc début avril.

« Les ateliers, entièrement gratuits, ont permis aux adultes et aux enfants de la ville d'être formés aux bons gestes et d'apprendre un tas d'astuces pour faire des économies d'énergie et de budget », explique Fanny Arthaud, coordinatrice GUSP / PIA* sur la ville.

Dans plusieurs quartiers de la ville et au sein de la Maison des Projets, de nombreux ateliers ont eu lieu autour des éco-gestes, du recyclage, de la fabrication naturelle de produits du quotidien, de la science avec les Petits Débrouillards... et des expositions et des balades pour découvrir la nature port de boucaine autrement, proposées par le bureau des guides du GR13.

Au Tassy, aux Amarantes et aux Aigues-Douces, des ateliers de création ont été organisés comme la réalisation d'un composteur individuel au centre social Nelson Mandela ou encore, la fabrication de produits de beauté naturels devant le centre Jacques Brel par l'Addap13 ou la création de cotons à démaquiller réutilisables à la friperie solidaire du centre Fabien Menot, « Les doigts de Fée ».

Aux Comtes, on a pu voir les enfants du centre social Tichadou faire un nettoyage

citoyen du quartier tout en participant à un petit-déjeuner « autour du monde » avec les seniors du bâtiment S. « Nous leur avons fait goûter le petit-déjeuner australien, grec et allemand pour casser les idées reçues sur le sucré le matin », explique Hugo Fontaine, diététicien au CHU de Martigues.

Et lors du grand jeu de piste autour du développement durable à la Maison des Projets, les enfants ont pu découvrir l'énergie solaire et hydraulique, le recyclage des emballages, la thalassothérapie mais aussi des inventions comme le vélo-rechargeur électrique réalisé par l'atelier de menuiserie des Aigues-Douces « la Fabrique » et les ados de l'accueil jeunes du centre social Fabien Menot. La journée s'est terminée par un goûter zéro-gâchis avec un délicieux pain perdu (voir recette en page 27).

En somme, une belle semaine, sous le signe des éco-gestes, que la ville espère reconduire l'année prochaine à la Maison des Projets.

*Programme d'Investissement d'Avenir qui va permettre, entre autre, la rénovation thermique des bâtiments et la mise en place de la thalassothérapie sur la ville.



ÉTAT CIVIL



Bébé Paolina fait
aussi son carnaval

BONJOUR LES BÉBÉS

Liam FOTIADU
Candice BALLESTER

ILS SE SONT UNIS

Patrick SALORD et Dominique LAVIELLE
Mohamed OULAHSEN et Nadia AMAOUCH

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Haoues HARHOUR
Joseph DI LIEGRO
Bernado ETERNO
Marcel PASCARETTI
Adrian CARENCO
Virginia PERALES née GARCIA
Monique GATTO
Abla BEKRAR née BEKRAR
Antoine PAGONAKIS
Ascencion DESÉVAUX née NAVARRO
Georges KOZMAN
Olga COLLET née GALLO
Jean-Luc BIONDO
Marcel TOTI
Annie MEDINA
Yves DUSART
Guy MIGNANO

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Ce service est effectué par la mairie de Port de Bouc tous les 1^{er} mardis du mois (secteur sud du canal) et tous les 1^{er} mercredis du mois (secteur nord).

N.B : En raison des jours fériés du mois de mai, le passage des encombrants sera décalé pour la zone nord au jeudi 9 mai (au lieu du mercredi 8 mai). Pour la zone sud le mardi 7 mai est maintenu.

Conseils pour le ramassage :

- Sortir les encombrants la veille au soir ou avant 7h le matin de la collecte
- Faire des tas différents (pas plus d'1 m³ par tas) selon les matériaux (bois, fer, déchets non recyclables...)

BON À SAVOIR

Pour les déchets verts

Une benne spécifique est à demander en mairie de Port de Bouc au 04.42.40.04.04. Par ailleurs, il est préférable de privilégier le déplacement direct à la déchèterie.

Conseil : mettre les déchets verts dans des sacs (pas plus de 10 par habitation) Gravats strictement interdits ! Pas de prise en charge par la ville. Aller directement en déchèterie.

Adresses des déchèteries

- **Croix Sainte** : 04.42.13.25.60. Avenue Charles Moulet, 13500 Martigues.
- **La Couronne** : 04.42.42.80.18. Chemin du Vallon de Cavalas, 13500 Martigues.
- **Le Vallon du Fou** : 04.42.45.42.98. Chemin des Olives, 13500 Martigues.

SIGNALEZ-NOUS TOUT PROBLÈME EN UN COUP DE FIL !

propreté, espaces verts, sécurité, voirie...

NUMÉRO VERT 0800 09 09 26

Appel gratuit depuis un poste fixe.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

**EN CAS D'URGENCE
LES SOIRS ET WEEKENDS, CONTACTEZ
L'ASTREINTE TECHNIQUE MUNICIPALE**

06 72 80 14 05

IDÉE GOÛTER POUR LE CARNAVAL !



Dans le cadre de la semaine éco-citoyenne organisée par la ville, du 1^{er} au 6 avril, le centre social Fabien Menot* a proposé un goûter « zéro-gachis » !

Pour changer des traditionnels « beignets de Carnaval », cette recette de pain perdu simple et très économique ravira petits et grands !

INGRÉDIENTS

- du vieux pain (plusieurs baguettes)
- 300g de sucre blanc
- 2 sachets de sucre vanillé
- ½ litre de lait
- 1 plaquette de beurre doux
- 12 œufs

PRÉPARATION

- 1) Dans un saladier, mélanger les œufs avec le sucre, le sucre vanillé et le lait.
- 2) Couper les morceaux de pain en tranche et les faire tremper environ 10 minutes dans le saladier.
- 3) Dans une poêle bien chaude, faire fondre une belle quantité de beurre et cuire les morceaux de pain, en les retournant, jusqu'à ce qu'ils deviennent dorés.
- 4) Mettre les pains cuits dans une assiette et saupoudrer de sucre blanc. C'est prêt !

Petit conseil de l'équipe de Menot : ne pas cuire trop longtemps le pain car il doit rester fondant à l'intérieur.

Un grand merci à Catherine, Sarah, Karima, Natacha, Georgia et Carla pour cette recette !

QUEL EUROPE VOULONS-NOUS ?

Votre mairie vous informe que les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 partout en France et à Port de Bouc, dans vos bureaux de vote habituels, de 8h à 18h.



Pourquoi voter ?

Voter au suffrage universel direct c'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. La France détient 79 représentants au Parlement.

Le Parlement agit dans les domaines de l'emploi, des droits sociaux, du climat, de l'environnement, de la gestion des frontières, de la santé, de l'alimentation et de la sécurité.

Pour voter en France il faut être âgé(e) de 18 ans minimum, être de nationalité française ou ressortissant(e) d'un autre Etat membre de l'Europe, être inscrit(e) sur les listes électorales d'une commune et jouir de son droit de vote en France.

Plus d'infos sur cettefoisjevote.eu



Port d'attache - 7 numéros par an - ISSN 1279, 6069, dépôt légal 19 mai 2004 - Parution n°159 mai 2019 - Directrice de publication : Patricia Fernandez-Pédelinelli - Responsable de la rédaction : Nicole Chayne - Éditeur : Mairie de Port de Bouc, CS 40221, 13528 Port de Bouc - Rédaction et photographies : Nicole Chayne, Marjorie Rodriguez - Secrétaire de la rédaction : Lydia Fragnière - Conception, réalisation PAO : CCI - Impression : Imprimerie CCI, 13342 Marseille Cedex 15.

► DÉTENTE

CHERCHEZ L'ERREUR

RÉPONSE AU JEU DU NUMÉRO 158 :

PAS DE GAGNANT LE MOIS DERNIER...

PERSONNE N'A REMARQUÉ QUE LE FORT VAUBAN AVAIT DISPARU....

APPEL À PARTICIPATION

Dans le cadre du montage d'une exposition patrimoniale, qui aura pour titre «Odyssées» et qui se tiendra à la salle Youri Gagarine, du 20 septembre au 4 octobre 2019, le service patrimoine est actuellement à la recherche d'objets et d'archives en lien avec l'histoire de Port de Bouc et notamment, avec son statut d'escale.

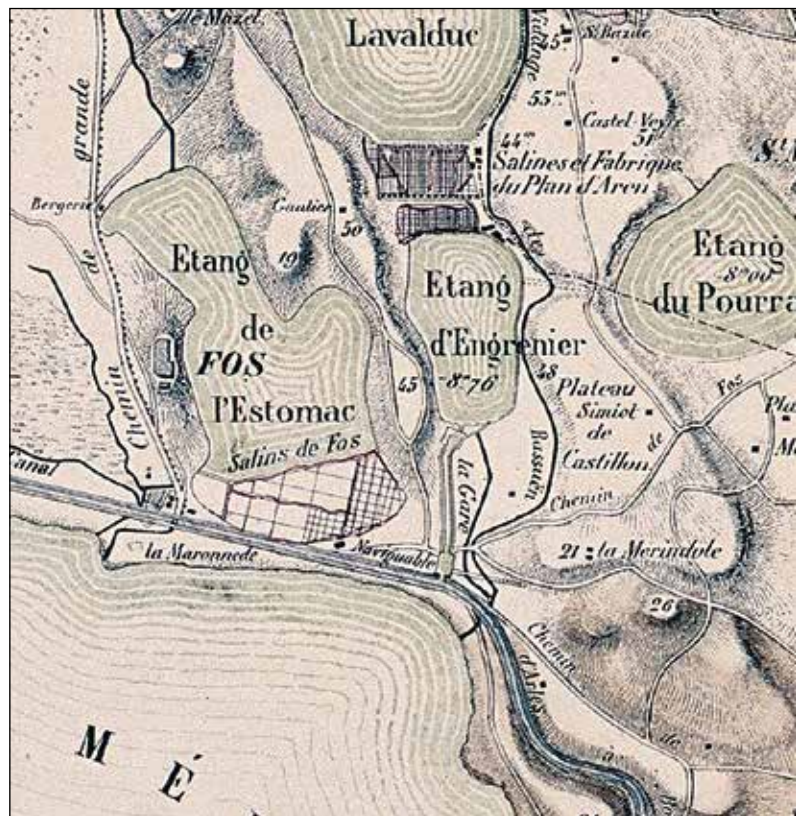
Si vous possédez des cartes anciennes, des cartes marines, des maquettes de navires traditionnels ou de navires construits par les chantiers navals, des morutiers, des instruments de navigation, des cartes postales écrites en provenance de Port de Bouc ou à destination de Port de Bouc, des contacts de personnalités Port de Boucaines ayant traversé le monde ou parcouru les mers, des objets techniques liés au monde maritime, des représentations anciennes de Port de Bouc (peintures, dessins...)... contactez le service municipal du patrimoine !

Ces objets et archives vous seront bien entendu restitués à l'issue de l'exposition.

Fin de la collecte le 15 mai 2019 !!!

Contact : Service municipal du patrimoine, mairie de Port de Bouc, cours Landriven, 13110 Port de Bouc.

04.42.40.65.91 / service.patrimoine@portdebouc.fr.





AGENDA

TOUT L'AGENDA SUR LE SITE DE LA VILLE
WWW.PORTDEBOUC.FR

> JEUDI 16 MAI - 12H

Journée Champêtre (Paëlla)
des Amis de Véran Guigue.

Prix adhérent : 18€/ Invité : 21€.

Inscription : 04 42 40 08 51.

> VENDREDI 17 MAI

Le Conservatoire de Musique et le Méliès,
vous propose une soirée piano, au Méliès

19h Audition de la classe de piano.

19h45 Apéritif dinatoire (participation 3€,
réservation au Méliès), 20h30 Film « Shut
up and play the piano ».

> SAMEDI 18 MAI - 20H30

Concert de Printemps avec les classes de
Jazz et Musiques Actuelles.

Auditorium du Conservatoire (gratuit).

> DIMANCHE 19 MAI - À PARTIR DE 9H
Équitation.

Concours de Sauts d'Obstacles.

Club Hippique de Castillon.

> DIMANCHE 19 MAI

Carnaval de la Ville
sur le thème Vert et Orange.

14h Maquillage enfants,

15h Départ des Sardinades.

Nombreuses animations

Cours Landrison.

> VENDREDI 24 MAI - 20H30

Concert « Trio BAROLO ».

Au Sémaphore.

> DU 25 MAI AU 7 JUIN

Dans le cadre d'Hybrid'Art.

Parcours artistique urbain dans Port de

Bouc. Renseignement, centre Fernand Léger.

> DU 25 MAI AU 7 JUIN

Exposition Hybrid'Art

Vernissage le samedi 25 à 18h30.

Salle Gagarine.

> DIMANCHE 26 MAI : DE 9H À 12H

Randonnée pédestre jusqu'au site de
Saint-Blaise, suivie d'une séance de
gymnastique douce en plein air avec
l'association Gym Zen.

Rendez-vous à 9h au parking du club
hippique.

5€/Pers. Inscription Office de Tourisme.

> LUNDI 27 MAI - 18H

Lundi de l'Art « Fabienne Verdier, sur les
terres de Cézanne » avec Bruno Ely.

Centre Fernand Léger.

> JEUDI 30 MAI - 9H

Jeu Provençal Challenge des Vétérans
Scarpelli Boulodrome Scarpelli.

Renseignement Boule Dorée :

06 51 19 44 52.

> DIMANCHE 2 JUIN - 9H-18H

Les Nautiques.

Puces nautiques, foire artisanale,
démonstrations de sauvetage en
mer par la SNSM et les chiens
Terre Neuve. Initiation aux activités
nautiques, Spectacle de flyboard,
Animations pour enfants.

Port de Plaisance.

Renseignement : 04 42 06 27 28.

> SAMEDI 8 JUIN - 9H

Jeu Provençal

Super Challenge Trinquet

Boulodrome Scarpelli.

Renseignement Boule Dorée :

06 51 19 44 52.

> JUSQU'AU 14 JUIN

Printemps de l'Art Contemporain.

Exposition-Restitution d'Anaïs Lelièvre.

Centre Fernand Léger.

> MARDI 18 JUIN - DE 9H30 À 16H30

Visite de la Tour St Louis et sa terrasse
panoramique, découverte d'un mas
conchylicole. Dégustation et repas à base
de produits de mer. Rencontre et visite
guidée du GPM à Port Center.

Départ en bus. 35€/Pers.

Réservation Office de Tourisme.

> MARDI 18 JUIN - 18H30

Commémoration de l'Appel du 18 juin

1940. Rond-point Appel du 18 juin, avenue
Général de Gaulle.

> MERCREDI 19 JUIN - DE 9H À 17H.

Jouons en famille.

Nombreuses animations
pour petits et grands.

Cours Landrison.

> JEUDI 20 JUIN - 19H

Challenge piste Grand Prix de la
Mutualité- Souvenir Georges Borios.

Stade Vélodrome.

> JEUDI 20 JUIN - 18H

Vernissage de l'Exposition

« No Fisch, No Future »

d'Anne-Catherine Becker-Echivard.

Exposition du 20 juin au 30 août.

Maison des Projets. Entrée libre.

Suivi d'une déambulation avec « Marching
Band » du Conservatoire de Musique.

> DU 20 AU 22 JUIN - FÊTE DE LA MUSIQUE.

Trois soirs de concert à partager.

Cours Landrison

> SAMEDI 22 JUIN

Présentation des travaux de pratiques
amateurs des élèves adultes de l'école
d'arts Fernand Léger.

14h Conférence « De la terre à la
céramique : subtilités d'un art du feu »
avec Davy Carole et Anne Pillonnet.

15h30 Découverte des ateliers adultes-
enfants toutes disciplines.

18h Vernissage de l'exposition et Art Troc.
Exposition du 22 au 28 juin.
Centre Fernand Léger.

LE MOIS PROCHAIN, VOTRE PROGRAMME FESTIF DE L'ÉTÉ,
« LES RENDEZ-VOUS DES QUAIS » SERA LIVRÉ CHEZ VOUS...